Les dégâts des éoliennes sur les vaches : témoignage choc d’un agriculteur ruiné

écrit par Jeanne Le Vezu | 15 décembre 2022

Un agriculteur du Morbihan ose s’exprimer sur les dangers des parcs d’éoliennes. Il élevait des vaches de race Holstein et il a tout perdu.

Il se livre ici dans un reportage recueilli par **Sioux Berger** il y a deux ans.

Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56) :

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné pour maltraitance

« Je m’appelle Jean-François Letrionnaire et j’ai osé parler.

Je vis dans le Morbihan depuis toujours et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui j'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au Salon de l'Agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout-va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir.

Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'Inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous-alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale. J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au-dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle.

Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles.

Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir. En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : *« Les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens. »* J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin. Et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus et j'ai commencé à leur parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12 000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5 300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.

Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.

Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail : 160 vaches. Motif : maltraitance. Et cette fois on m'a dit : *« Vous les nourrissez trop. »* J'ai

dû payer 90 000 euros de pension et une amende. Il me restait… mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales… Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonges. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.

J'ai été placé en liquidation judiciaire. Aujourd'hui je tente de relever la tête, mais je n'ai plus aucune vache.

Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que, peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants. »

Jean-François Letrionnaire a fait appel, mais il a été condamné :

« *J'ai été condamné à tort pour maltraitance sur bovins le 21 novembre 2019. La réalité, c'est que mes animaux et moi-même avons sombré dans un cauchemar, cernés par des parcs éoliens. J'ai fait appel de la décision du tribunal, et je suis convoqué mercredi 7 juillet (2020) à 14 heures au tribunal de Rennes.*

Pour ceux qui ne connaissent pas mon histoire, la voici telle que je l'ai racontée à Sioux Berger. Si vous pensez que tout

cela n’est pas vrai, eh bien c’est simple : venez devant le tribunal de Rennes le 7 juillet à 14 heures et vous verrez que j’essaie simplement de dire une vérité qui dérange.

Eux, les promoteurs, ils n’ont pas tout perdu. Moi si. Mais il me reste ma parole. »

Sioux Berger avec André Bercoff, Sud Radio : https://www.dailymotion.com/video/x8g07cu

***Sioux Berger**, auteure du roman graphique* Le Prix du Vent, *dans lequel elle raconte en images son travail de recueil de témoignages auprès des agriculteurs de la France entière, et du roman* Les Pentes, *récit qui nous propulse en 2050 et imagine la vie dans les campagnes françaises envahies par les aérogénérateurs et les déchetteries.*

Jeanne Le Vézu

https://ripostelaique.com/les-degats-des-eoliennes-sur-les-vaches-temoignage-choc-dun-agriculteur-ruine.html